



# Résumé de l'examen de la CCSN préalable à l'autorisation

## Évaluation du conteneur de combustible usé Mark II de la SGDN

Février 2020

e-Doc 6111439



## 1.0 Introduction

La Commission canadienne de sûreté nucléaire réglemente l'utilisation de l'énergie et des matières nucléaires afin de préserver la santé, la sûreté et la sécurité, de protéger l'environnement, de respecter les engagements internationaux du Canada à l'égard de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, et d'informer objectivement le public sur les plans scientifique et technique ou en ce qui concerne la réglementation du domaine de l'énergie nucléaire.

À titre de pratique exemplaire, et à la requête des demandeurs potentiels d'un permis, la CCSN peut s'impliquer tôt dans tout nouveau projet nucléaire proposé afin de fournir des renseignements et de l'orientation sur les exigences réglementaires et le processus de délivrance de permis avant qu'un demandeur ne soumette une demande de permis et avant que ne débute le processus d'évaluation environnementale. Le personnel de la CCSN peut offrir un service facultatif d'examen préalable à l'autorisation aux demandeurs de permis futurs. Les demandeurs potentiels peuvent utiliser cette rétroaction afin d'accroître la certitude réglementaire.

La Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) est chargée de la mise en œuvre du dépôt géologique en profondeur (DGP) pour la gestion du combustible nucléaire usé du Canada. Aucune demande de permis n'a encore été présentée, cependant, la CCSN a signé une entente de service avec la SGDN afin qu'elle lui prodigue des conseils d'ordre réglementaire à l'égard de l'approche de la gestion adaptative progressive (GAP).

Cette évaluation préalable à l'autorisation du conteneur de combustible usé (CCU) Mark II de la SGDN ne comprend pas la délivrance d'un permis en vertu de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (LSRN) et n'est pas requise dans le cadre du processus de délivrance de permis pour le DGP. Les conclusions de cet examen n'engagent en rien la commission et n'auront aucune influence sur les décisions rendues par celle-ci.

## 2.0 Résumé

Le personnel de la CCSN a procédé à un examen préalable à l'autorisation des documents soumis par la SGDN et a évalué le caractère adéquat du traitement, par la SGDN, des 14 domaines d'intérêt applicables à la conception de conteneurs destinés expressément à recevoir du combustible usé. Pour son examen, le personnel de la CCSN a appliqué le processus décrit dans le REGDOC-3.5.4, *Examen de la conception d'un réacteur de fournisseur préalable à l'autorisation* (anciennement le GD-385) et l'a adapté afin d'examiner un seul composant (CCU) du système de barrière artificielle pour le DGP.

L'évaluation a fourni aux membres du personnel de la SGDN une rétroaction précoce sur l'intention de la conception pour le CCU et leur a donné l'occasion d'en apprendre davantage sur la surveillance exercée par la CCSN.

Dans son examen des 14 domaines d'intérêt visés :

- Le personnel de la CCSN a conclu que pour 11 domaines, l'intention de la conception fournie par la SGDN est conforme aux exigences réglementaires de la CCSN et répond aux attentes de la CCSN à l'égard d'un conteneur de déchets de haute activité qui serait utilisé au Canada.

- Toutefois, le personnel de la CCSN a relevé 8 lacunes dans 3 domaines d'intérêt. Une lacune signifie que l'intention de la conception du CCU diverge des exigences et des attentes documentées de la CCSN ou lorsque les informations fournies sont insuffisantes. Plus particulièrement, des lacunes ont été relevées dans les domaines d'intérêt suivants :
  - Criticité
  - Soutien au programme de recherche et de développement
  - Analyse structurale

Afin d'aider le promoteur, le personnel de la CCSN a également documenté des observations (cas pour lesquels l'intention de la conception n'est pas claire ou qui profiteraient d'améliorations) ainsi que des commentaires (constatations positives et autres constatations visant à aider la SGDN à améliorer ses processus de conception ou ses activités de développement pour le CCU).

Veillez adresser vos questions concernant cet examen à [cpsc.info.ccsn@canada.ca](mailto:cpsc.info.ccsn@canada.ca).